

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Identificateur du produit	Crystal Sheen - Hardener		
Autres moyens d'identification			
Numéro de la FDS	02208		
Code du produit	02208, 02216, 02232, 02264, 02228, 02228R, 02211, 22218, 01491, 02228R, 22218X.		
Utilisation recommandée	Revêtement à haute brillance		
Restrictions conseillées	Aucuns connus.		
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur			
Nom de la société	Environmental Technology, Inc.		
Adresse	300 S. Bay Depot Road Fields Landing CA 95537		
Téléphone	Numéro de téléphone	707-443-9323	
Courriel	mail@eti-usa.com		
Personne-ressource	Technical Director		
Numéro de téléphone d'urgence	CHEMTREC	800-424-9300	

2. Identification du/des danger(s)

Dangers physiques	Non classé.	
Risques pour la santé	Toxicité aiguë, cutanée	Catégorie 4
	Corrosion et/ou irritation de la peau	Catégorie 1
	Lésion/irritation grave des yeux	Catégorie 1
	Sensibilisation, cutanée	Catégorie 1
	Toxicité pour la reproduction (fertilité, le fœtus)	Catégorie 2

Définition des dangers selon l'OSHA Non classé.

Éléments d'étiquetage



Mot indicateur Danger

Mention de danger Nocif en cas d'ingestion. Provoque de graves brûlures cutanées et de graves lésions oculaires. Peut provoquer une allergie cutanée. Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

Conseil de prudence

Prévention Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Lavez vigoureusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Ne pas provoquer de vomissements. En contact avec la peau (ou les cheveux) : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau/sous une douche. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. En cas d'inhalation : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Appeler immédiatement un centre antipoison/médecin/. Traitement particulier (consulter cette étiquette).

Entreposage	Garder sous clef.
Élimination	Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)	Aucuns connus.

3. Composition/Information sur les composants

Mélanges

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
Composé de nonylphénol		Breveté	>30
Composé de polyoxypropylène-amine		Breveté	<40
Composé d'aminopipérazine		Breveté	<25
Composé de butanol		Breveté	<10

Remarques sur la composition L'identité des substances dans ce produit est retenue comme un secret commercial (29CFR1910.1210(i)) et est disponible pour un médecin ou le personnel paramédical dans une situation d'urgence.

4. Premiers soins

Inhalation	En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. En cas de difficultés respiratoires, l'administration d'oxygène par du personnel formé peut être nécessaire. Consulter immédiatement un médecin.
Contact cutané	Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Rincer la peau à fond avec de l'eau courante tiède pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison.
Contact avec les yeux.	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Retirer les lentilles cornéennes, s'il y a possibilité de le faire. Continuer de rincer. Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés	L'ingestion peut provoquer des brûlures aux lèvres, à la cavité buccale, aux voies respiratoires supérieures, à l'oesophage, voire à l'appareil digestif. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermate. Éruption. Le contact peut entraîner des brûlures corrosives, des lésions cornéennes et la cécité. Démangeaisons, rougeurs, œdème, brûlures cutanées ou cloques.
Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis	L'exposition peut aggraver des troubles cutanés préexistants. Traiter de façon symptomatique. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.
Informations générales	S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agents extincteurs appropriés	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO ₂).
Méthodes d'extinction inappropriées	Eau. Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Dangers spécifiques provenant de la substance chimique	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant l'incendie.
Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Matériel/instructions de lutte contre les incendies	Éloigner le récipient du lieu d'incendie, si cela ne pose pas de risque.
Méthodes particulières d'intervention	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.
Risques d'incendie généraux	Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

S'assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Tenir à l'écart des zones basses. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour plus de détails sur la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ce produit est miscible dans l'eau. Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Recueillir et éliminer le déversement conformément à la section 13 de la FDS. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Contacter les autorités locales en cas de déperditions dans les égouts ou le milieu aquatique.

7. Manipulation et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Ne pas mettre cette substance en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement. Assurer une ventilation efficace. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter l'exposition prolongée. Conserver hors de la portée des enfants.

Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité

Conserver hors de la portée des enfants. Garder sous clef. Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Entreposer à l'écart des substances incompatibles. Consulter la section 10 de la FS.

8. Contrôle de l'exposition et protection personnelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
Composé de butanol (CAS Breveté)	PEL (limite d'exposition admissible)	450 mg/m ³
		150 ppm

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
Composé de butanol (CAS Breveté)	TWA	100 ppm

États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).

Composants	Type	Valeur
Composé de butanol (CAS Breveté)	STEL	455 mg/m ³
		150 ppm
		305 mg/m ³
	TWA	100 ppm

Valeurs limites biologiques

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Directives au sujet de l'exposition

Aucune norme d'exposition n'est accordée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Entreposer les vêtements de travail séparément.

Contrôles techniques appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques) et un écran facial.
Protection de la peau	
Protection des mains	Gants résistants aux produits chimiques.
Autre	Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants, qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter une tenue de protection chimique pour prévenir tout contact avec la peau.
Protection respiratoire	Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être disponible.
Dangers thermiques	Porter des vêtements de protection thermique appropriés, lorsque nécessaire.
Considérations d'hygiène générale	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	Liquide.
Forme	Liquide. Liquide visqueux.
Couleur	Clair.
Odeur	Minimal. Non distinct.
Seuil de perception de l'odeur	Non disponible.
pH	Non disponible.
Point de fusion/point de congélation	Non disponible.
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition	204.44 °C (400 °F)
Point d'éclair	93.3 °C (200.0 °F) Coupelle fermée
Taux d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosivité – inférieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosivité – supérieure (%)	Non disponible.
Tension de vapeur	> 1
Densité de la vapeur	Non disponible.
Densité relative	Non disponible.
Solubilité(s)	
Solubilité (eau)	Slightly Soluble (0.1-1%)
Coefficient de répartition (n-octanol/eau)	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Autres informations	
COV (% en poids)	0 %

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport. Lire et suivre les recommandations du fabricant.
Stabilité chimique	Stable aux températures normales et pendant l'emploi recommandé.
Risque de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Réagit violemment avec les acides forts. Ce produit peut entrer en réaction avec des agents d'oxydation. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Contact avec des matériaux incompatibles. Éviter les matières incompatibles et la chaleur intense.
Matériaux incompatibles	Acides. Les agents oxydants forts. Agents oxydants.
Produits de décomposition dangereux	Aucun attendu dans des conditions normales d'utilisation.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion	Entraîne des brûlures du tube digestif. Nocif en cas d'ingestion.
Inhalation	Toute inhalation prolongée peut être nocive. Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire.
Contact cutané	Entraîne des brûlures sévères à la peau. Peut être nocif par contact cutané. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact avec les yeux.	Provoque des lésions oculaires graves.
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire.
-----------------------	--

Composants	Espèces	Résultats D'essais
Composé d'aminopipérazine (CAS Breveté)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	880 mg/kg
Composé de butanol (CAS Breveté)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	2193 mg/kg
Corrosion et/ou irritation de la peau	Entraîne des brûlures sévères à la peau.	
Lésion/irritation grave des yeux	Provoque des lésions oculaires graves.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
Sensibilisation des voies respiratoires	La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.	
Sensibilisation de la peau	Peut provoquer une allergie cutanée.	
Mutagénéicité de la cellule germinale	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.	
Cancérogénicité	Ce produit n'est pas considéré comme un carcinogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA.	
Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)		
Non inscrit.		
Toxicité pour la reproduction	Présente un risque pour l'appareil reproducteur Susceptible de nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Non classé.
Risque d'aspiration	Non disponible.
Effets chroniques	Toute inhalation prolongée peut être nocive.

12. Informations écologiques

Écotoxicité Présumé être très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme sur l'environnement.

Composants	Espèces		Résultats D'essais
Composé d'aminopipérazine (CAS Breveté)			
Aquatique			
Poisson	CL50	Tête-de-Boule	1950 - 2460 mg/l, 96 heures
Composé de nonylphénol (CAS Breveté)			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Palourde (<i>mulinia lateralis</i>)	0.0379 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Plie rouge (<i>pleuronectes americanus</i>)	0.017 mg/l, 96 heures
Composé de polyoxypropylène-amine (CAS Breveté)			
Aquatique			
<i>Chronique</i>			
Algues	NOEC (concentration sans effet observé)	Algues	0.32 mg/l, 72 heures

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

Potentiel de bio-accumulation Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

Potentiel de bio-accumulation

Log K_{ow} du coefficient de répartition octanol/eau

Composé de butanol (CAS Breveté) 0.61

Mobilité dans le sol Données non disponibles.

Autres effets nocifs Aucuns connus.

13. Considérations relatives à l'élimination

Instructions pour l'élimination Éliminer conformément aux règlements applicables fédéraux, municipaux et de l'état.

Règlements locaux d'élimination Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits non utilisés Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination). Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau.

Emballages contaminés Éliminer conformément aux règlements applicables fédéraux, municipaux et de l'état.

14. Informations relatives au transport

DOT

Numéro ONU UN1760
Nom officiel d'expédition UN Liquide corrosif, n.s.a

Classe(s) de danger relatives au transport

Classe 8
Danger subsidiaire -
Label(s) 8

Groupe d'emballage	III
Précautions particulières pour l'utilisateur	Lire les instructions de sécurité, la FS et les procédures d'urgence avant de manipuler.
Dispositions particulières	IB3, T7, TP1, TP28
Exceptions liées au conditionnement	154
Conditionnement autrement qu'en vrac	203
Conditionnement en vrac	241

IATA

UN number	UN1760
UN proper shipping name	Corrosive liquids, n.o.s.
Transport hazard class(es)	
Class	8
Subsidiary risk	-
Label(s)	8
Packing group	III
Packaging exceptions: 2.7.2.1	
Environmental hazards	Yes
Special precautions for user	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

IMDG

UN number	UN1760
UN proper shipping name	Corrosive liquids, n.o.s.
Transport hazard class(es)	
Class	8
Subsidiary risk	-
Label(s)	8
Packing group	III
Special provisions: 223, 274	
Packaging exceptions: 3.4.1	
Environmental hazards	
Marine pollutant	Yes
EmS	F-A, S-B
Special precautions for user	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC Cette substance/ce mélange ne doit pas être transporté en vrac.

15. Données réglementaires

Réglementations Fédérales des Etats-Unis Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200. Tous les éléments sont inscrits dans l'inventaire TSCA (Toxic Substance Control Act - É.-U.) de l'EPA (Environmental Protection Agency - É.-U.).

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Non inscrit.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Composé de butanol (CAS Breveté) Inscrit

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger
 Risque immédiat - Oui
 Risque différé - Oui
 Danger d'incendie - Non
 Danger lié à la Pression - Non
 Danger de réactivité - Non

SARA 302 Substance très dangereuse

Non inscrit.

SARA 311/312 Produit chimique dangereux Non

SARA 313 (déclaration au TRI)

Nom chimique	Numéro CAS	% en poids.
Composé de butanol	Breveté	<10

Autres règlements fédéraux**Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)**

Non réglementé.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

Safe Drinking Water Act (SDWA - loi sur l'eau potable sûre) Non réglementé.

États-Unis - Réglementation des états**États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances**

Composé d'aminopipérazine (CAS Breveté)

Composé de butanol (CAS Breveté)

États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)

Composé d'aminopipérazine (CAS Breveté)

Composé de butanol (CAS Breveté)

États-Unis. Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté de la Pennsylvanie

Composé d'aminopipérazine (CAS Breveté)

Composé de butanol (CAS Breveté)

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Composé de butanol (CAS Breveté)

États-Unis - Proposition 65 de la Californie**États-Unis - Proposition 65 de la Californie - Cancérogènes et toxicité pour la reproduction (CRT) : Substance inscrite**

Non inscrit.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres renseignements, y compris la date de la préparation ou de la dernière révision

Date de publication 21-juillet-2014

Date de la révision -

Version n° 01

Classification HMIS®

Santé: 3*
Inflammabilité: 0
Danger physique: 0

Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.